

## LE FESTIVAL « MUSIQUES VIVANTES » ET LA « MUSIQUE ÉQUITABLE »

Le festival « Musiques Vivantes » a fait le choix de développer une idée de « **musique équitable** » dans la même philosophie que celle du « **commerce équitable** ». Le festival participe par son action à offrir aux artistes des outils pour s'engager dans une dynamique de développement.

Le festival « Musiques Vivantes » s'intéresse aux répertoires issus des traditions orales du monde et aux artistes qui en sont dépositaires. Il offre un cadre de représentation adapté aux formes artistiques qui en découlent (espaces de concert, de démonstration, de bals, espaces larges ou intimistes selon les nécessités des prestations).

**Le festival par cette idée de « musique équitable » ne fait que mettre en mots une réalité qui se développe depuis maintenant 30 éditions.** Effectivement le festival sollicite des artistes “du bout du monde” mais en appliquant à leur engagement une éthique commune à tous les artistes. Cette conception touche également à la manière de considérer le public et à lui offrir les moyens de s'appropriier l'événement.

Cette idée recouvre plusieurs aspects :

### Aspect artistique :

**Position de principe :** A l'époque de toutes les rencontres et de tous les métissages quelle image nous faisons-nous de la musique de l'Autre ? Quelle image nous faisons-nous de l'Autre à travers sa musique ? Acceptons nous vraiment son altérité ? Le festival s'efforce à ce que l'Autre y ait sa place en tant que tel. Personne ne lui demande de se grimer pour passer sous les fourches caudines de la musique occidentale sous prétexte de modernité.

Égale dignité des répertoires

Refus de l'homogénéisation des répertoires.

Prise en compte de la richesse instrumentale et des timbres, valorisation de l'organologie propre à chaque aire culturelle,

Développement de l'idée qu'il n'est pas nécessaire de faire appel à une occidentalisation de l'instrumentation pour faire passer le contenu (pas de basse-batterie qui uniformise toute expression quel que soit le lieu d'origine), « ne pas déformer la musique de l'autre », ne pas influencer sur le contenu artistique des programmes pour satisfaire les besoins économiques et les habitudes musicales de l'occident

Prise en compte d'expressions « à risques », c'est-à-dire accueillir des formes où la capacité de remplissage de la salle ne soit plus considérée comme une priorité incontournable

Reconnaissance des Savoir-Faire propres à chaque aire culturelle, prise en compte des expressions musicales et de danses telles que vécues dans l'aire culturelle de référence. Ainsi, ces musiques et danses sont très fréquemment des expressions de divertissement, de travail, de rituels. Avoir une connaissance du contexte d'origine permet d'apprécier différemment ce qui est vu et entendu et de le resituer autrement que selon les critères d'un concert à l'occidentale.

Prise en compte de la sphère propre aux pratiques enfantines. La reconnaissance du monde de l'enfance avec ses critères propres, différents des adultes, prise en compte du jeu (festif) et de la rencontre avec les autres (bal conçu à leur intention) ou des concerts qui les valorisent. Il s'agit de ne pas plaquer d'expressions issues du monde adulte : par ex : les danses pour enfants n'ont pas de caractère sexué, elles sont collectives, elles visent à développer la sociabilité, le rythme et la coordination dans l'espace.

Intérêt porté sur la manière dont chaque culture pense (conçoit) sa musique.

Notion de proximité d'échange artistes-public (par exemple rencontre avec des musiciens et le public),

Refus du cloisonnement du monde artistique vis à vis du public (les intermédiaires sont peu opérants) les artistes peuvent se mêler au public en dehors du moment de leur prestation et deviennent à leur tour public des prestations des autres.

Proximité créé par le bal ou par le fait que l'accueil artistes ne soit pas un lieu clos.

Pas de phénomène de « starisation » au festival

Refus du cloisonnement par tranches d'âges : le programme s'élabore sur l'inclusion des publics et non pas sur l'exclusion propre à certains genres musicaux. Le festival se veut un moment de convivialité et de rencontres. En conséquence, il évite les expressions qui "ghettoisent" leurs publics soit par tranches d'âge soit parce qu'elles développent des comportements très exclusifs.

### **Aspect économique :**

**Code de conduite :** une rigueur administrative dans l'embauche des artistes

« Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine. »

Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, 1948, Article 23, alinéa 3 »

«Musiques Vivantes » assume ses responsabilités d'employeur d'artistes étrangers en France.

Il engage les artistes quelle que soit leur provenance avec les mêmes droits et charges que pour les artistes français : contrats d'engagement, déclarations sociales. La transparence des contrats d'engagement : chaque artiste reçoit un contrat (on connaît chaque musicien, son lieu de résidence et le montant net qu'il percevra)

Ceci implique un suivi administratif précis et conforme à la législation française, par exemple les autorisations de travail délivrées par la DDTE. Ceci permet également de se positionner contre le travail au noir.

Ceci implique une égalité de traitement entre musiciens français et étranger par ex : pas d'hébergement chez l'habitant (sauf dans de rares cas ou les musiciens le souhaitent eux-mêmes), mais hébergement à l'hôtel \*\*pour tous

### **Aspect social :**

L'accroissement du public se réalise pour une part par l'élargissement des réseaux familiaux et d'amis ; chaque festivalier devient ainsi porteur du projet auprès de ses réseaux de connaissance, notamment par le système des « bons de soutien ». De cette manière se développe une proximité entre le festival et son public (par ex : il n'est pas rare de recevoir des courriers de festivaliers nous exprimant le plaisir qu'ils ont eu à vivre telle édition, ou à souhaiter quelques réaménagements). Nous veillons donc à ce que l'expression du public soit prise en compte et valorisée.